



Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 43
1510 Moudon
www.moudon.ch

Municipalité
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
greffe@moudon.ch

Conseil communal
M. Michel BULA
Président
Place de l'Hôtel-de-Ville 1
1510 Moudon

Réf. 102.04 CP/AI

Moudon, le 25 avril 2022

Communication n° 04/22 (CP)

Programme de législature 2021-2026 « Moudon, une législature de réalisations »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le programme de législature 2021-2026 a été rendu public le 4 avril dernier par la Municipalité. Auparavant, il avait été transmis aux membres du Conseil communal en avant-première à la fin du mois de mars 2022. La brochure a également été jointe à la convocation de la présente séance du Législatif.

Quatre grands projets communaux, 35 objectifs et 92 mesures guideront l'action de la Municipalité lors de la législature 2021-2026, laquelle est notamment fondamentale pour la mise en œuvre, à l'échelle locale, des objectifs du développement durable fixés par le Plan climat vaudois. Les projets communaux seront déployés en tenant compte des enjeux climatiques et de durabilité.

Avec l'appui indispensable du Conseil communal, les grands projets d'infrastructures inscrits dans le programme de législature vont changer le visage de Moudon. Il s'agit du réaménagement de l'interface de la gare, de la seconde étape des travaux au centre-ville, la jonction sud avec la route cantonale 601 et le développement d'un réseau de chauffage à distance.

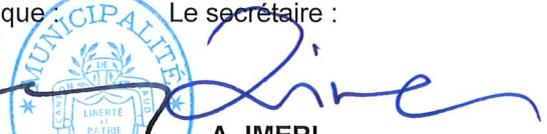
La Municipalité se tient à disposition pour répondre aux questions sur le programme de législature qui est une déclaration d'intention, laquelle regroupe ses objectifs et ses priorités durant ces prochaines années.

La Municipalité vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, ses salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique : Le secrétaire :


C. PICO


A. IMERI

